

Se parler pour s'entendre !

Méditation du jeudi 7 septembre 2017. Nous prions pour nos envoyés au Burkina Faso et pour le peuple burkinabè.

« Si ton frère se rend coupable à ton égard, va le trouver seul à seul et montre-lui sa faute. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. Mais s'il refuse de t'écouter, prends une ou deux autres personnes avec toi, afin que, comme le dit l'Écriture, « toute affaire soit réglée sur le témoignage de deux ou trois personnes. » Mais s'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il refuse d'écouter l'Église, considère-le comme un incroyant ou un collecteur d'impôts.

« Je vous le déclare, c'est la vérité : tout ce que vous excluez sur terre sera exclu dans le ciel ; tout ce que vous accueillerez sur terre sera accueilli dans le ciel.

« Je vous déclare aussi que si deux d'entre vous, sur la terre, s'accordent pour demander quoi que ce soit dans la prière, mon Père qui est dans les cieux le leur donnera. Car là où deux ou trois s'assemblent en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Matthieu 18,15-20



Source : Pixabay

Le mal doit être radicalement combattu, nous dit Jésus. Mieux vaut mourir que causer la chute d'un petit, et perdre la main ou l'œil que les utiliser pour des actions perverses.

Pourtant Dieu ne veut pas la mort du pécheur, au point de laisser seul le troupeau pour aller chercher la brebis égarée. Afin de nous sauver il nous propose le repentir, dont on considère, dans la tradition juive, qu'il a été créé dès

l'origine du monde.

Alors, la victime est chargée d'une lourde responsabilité : essayer de provoquer le repentir chez son agresseur. Jésus nous invite à une résolution non-violente des conflits. Pour cela il faut rester discret, se rencontrer, se parler, s'écouter. Dans un premier temps aucun tiers n'est requis pour tenter une réconciliation. Après tout peut-être le frère qui m'a blessé n'en a-t-il pas eu l'intention ? Il a pu agir en toute inconscience ! Cela vaut d'être vérifié. Et si ce n'est pas le cas, la compréhension de la douleur qu'il a provoquée pourra éventuellement le conduire au regret, au repentir. Et ce sont deux frères aux liens resserrés qui sortiront de l'affaire en cours.

Mais si le coupable ne peut faire face à sa responsabilité, s'il s'enferme dans le déni ou la colère, alors le tiers s'impose. En l'occurrence, la loi deutéronomique prévoit deux ou trois témoins pour parvenir à un règlement équitable.

Hélas il arrive que même cela soit impossible. Alors c'est toute l'institution qui entre en jeu, et d'échec en échec le coupable se trouve exclu de la communauté.

La miséricorde de Jésus aurait-elle une limite ?

Non, mais l'homme étant libre, même Dieu ne peut faire son bien malgré lui. Celui qui refuse la main tendue de l'amour se condamne à une vie morte. Et Dieu en porte le deuil. Loin de nous ériger en juges, nous devons partager, dans la prière, les larmes que Dieu verse sur ses enfants perdus.



Palinfo SIE, artiste peintre calligraphe du Burkina Faso

Nous prions pour nos envoyés au Burkina Faso et pour les burkinabè

Seigneur ta force paraît dans le soleil,
Ta grandeur dans les étoiles,
Ta douceur dans la nuit,
Ta profondeur dans les eaux de la mer.

Toutes tes œuvres te louent
Et nos yeux te rendent grâce
Pour la joie du petite enfant, l'amour de la mère, la force de
l'homme,
La beauté fragile du monde.

Cette fragilité est toujours devant ta face.
Accorde-nous le courage et la force de persévérer dans la
solidarité
Avec nos frères et nos sœurs en Afrique

De nourrir ceux qui ont faim,
De pleurer les enfants à naître dans la pauvreté,
De pleurer les victimes des guerres,

D'avoir compassion pour ceux qui souffrent du Sida
D'apporter réconfort aux victimes de toute violence,
D'être artisans de paix dans un monde déchiré par la haine, la
peur et l'orgueil.

Seigneur, viens au secours des faibles et touche le cœur des
forts.

Que la plénitude de ta paix, ta justice et ta réconciliation
viennent en notre temps.

Nous te prions dans le Seigneur Jésus, ton Fils et notre
Sauveur.

Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque en République

démocratique du Congo